

Déclaration liminaire de la CGT-INRA

Pour commencer ce CTP, la CGT-INRA souhaite à tous les membres de cette instance une bonne année 2006 en espérant que le CTP puisse contribuer à l'épanouissement des travailleurs de l'INRA et que, collectivement, nous défendions des missions de l'Institut qui n'en soient pas antinomiques et plus généralement, que notre Institut reste au service de l'intérêt général.

Nous ne pouvons pas clore l'année 2005 sans regretter vivement que Mme la Présidente et Directrice Générale ait cru bon au prétexte de rappeler à tous les agents le code des bonnes procédures concernant les recrutements et, notamment, le fonctionnement des CAP, **de mettre sur la place publique les noms d'agents qu'elle entendait licencier ou a licenciés.** Si nous apprécions tous collectivement, et nous l'avons largement fait savoir, la deuxième chance donnée à un CR, nous persistons à penser qu'il est injuste et blessant pour les ITA, contrairement aux dénégations constantes de la DG, de n'avoir pas donné de deuxième chance à notre collègue Assistant Ingénieur.

Le refus très récemment réitéré de recevoir les représentants du personnel AI prête le flanc à l'interprétation commune des syndicats nationaux INRA « d'un deux poids deux mesures » selon qu'on est chercheur ou qu'on ne l'est pas.

Ce CTP, hélas, se place sous de mauvais augures : non seulement les sénateurs ont en majorité voté le **« Pacte pour la recherche »** inconscients du mécontentement très large de la communauté scientifique mais à plusieurs reprises nous avons constaté que la Direction de l'Institut se félicitait de la mise en place de l'ANR ! Pourtant même **de nombreuses personnalités et instances, très loin de nos positions, ont réaffirmé les dangers que cela impliquait pour l'autonomie et même la survie des EPST.**

On ne peut pas se réjouir que des bêtes assoiffées aillent boire des eaux même putrides pour ne pas mourir... Ce faisant les animaux sont donc forcés de boire cette eau, le fait de disposer en partie de l'abreuvoir ne devrait pas, selon nous, vous, rassurer...

On perçoit déjà sur le budget de cette année les incertitudes que cela implique. D'ores et déjà, la **prolifération des hors statuts générée par l'ANR** et par d'autres volets du « pacte pour la recherche » (ex LOP) est programmée avec une augmentation très marquée (la seule qui le soit ?) dans le budget INRA soumis aujourd'hui ! Nous ne saurions l'entériner.

Passons à des aspects plus spécifiquement de la seule responsabilité de la direction de l'Institut.

A partir d'éléments épars, il apparaît de plus en plus qu'**un plan de restructuration complète de l'organisme existe**, plan qui à notre connaissance n'a été discuté ou approuvé nulle part et cependant mis en œuvre au plus haut niveau par Mme Guillou et M. Riba.

Comment interpréter autrement les fermetures intempestives de laboratoires évalués il y a 2/3 ans à peine comme performants et indispensables ? tel est l'exemple de St Christol les Alès. Comment apprécier autrement le cas de la fermeture programmée du jour au lendemain de la station florale de Fréjus sous l'excuse – en est ce une ? - de la création du pôle de compétitivité « à vocation mondiale » d'Angers ? Comment juger autrement pour ce qui concerne le projet de déménagement du GEVES de la Minière vers Angers ... avec ici ou là le fallacieux prétexte de taille critique...

Comment oublier le voyage de M. Riba à la Guadeloupe dans le but de fermer le programme Ignose ?

Comment ne pas penser en entendant tantôt M. Riba, tantôt M. Lerverve annoncer à Jouy que l'olfaction et le goût sont programmés à Dijon, autre pôle annoncé ... et que tel ou tel autre thème se fera désormais à Rennes ou Nantes, que la Nutrition humaine (hors les microbes) a peu d'avenir sur Jouy ?

La direction avance à grands pas vers une ou des polarisations extrêmes de certains centres, des spécialisations sont d'ores et déjà en cours, les schémas de centre (voir les schémas de départements ?) n'auraient servi qu'à couvrir managérialement ou faciliter cette ou ces restructurations qui n'osent pas toujours dire leur nom ? Les pôles de compétitivité ayant les effets d'aubaine et déstructurants que nous continuons vigoureusement à dénoncer !

Le déménagement quasi forcé de tout ce qui est Tournesol de l'Auvergne vers Toulouse fait-il partie du même plan (Toulouse également pôle de compétitivité) ?... Polarisation de certaines recherches en alimentation humaine sur Nantes... Manœuvres autour du centre de Nancy, de celui de Lille...

Où et quand tout cela nous a-t-il été expliqué, justifié ?

Jusqu'à maintenant existait une répartition harmonieuse sur tout le territoire des thématiques de recherche dont personne, pas même M. Riba, ne dressait un bilan négatif, pourquoi en vient elle à se concentrer seulement à certains endroits, cela de façon apparemment totalement arbitraire mais hautement politique, le tissu local ne servant au mieux que de décor ? **Est-ce la vérité ou bien nous trompons nous ? Nous voulons savoir, nous avons le droit de savoir, cela est pleinement dans les compétences du CTP !**

Nous comprenons beaucoup mieux maintenant l'empressement de M. Riba à vouloir mettre en place, si possible avec l'aide des syndicats, les règles de fermeture des unités... Nous ne mangeons pas de ce pain-là et défendrons les personnels où qu'ils soient : au nom d'impératifs politiques ou économiques, souvent dissimulés, qui peuvent évoluer au hasard des mandatures, tant à la tête de l'institut qu'ailleurs (voir ce qui s'est passé au CNRS avec M. Larrouturou), on brise des femmes et des hommes dévoués à la bonne marche de l'Institut ; ils nous trouveront à leur côté !

D'ores et déjà nous exigeons que la lumière soit faite sur l'ensemble des restructurations ouvertes ou cachées, en l'attente, nous exigeons un moratoire sur les fermetures d'unités, services, laboratoires ou domaines.

Fermetures d'unités

A notre interpellation d'avoir connaissance du "plan de fermetures d'unités", la Direction a répondu qu'« elle n'avait aucun plan, pas plus que le(s) gouvernement(s) n'avai(en)t de "plan B" en cas d'échec au référendum. ». Ce qui, à la réflexion, est encore pire que d'avoir un plan secret. Cela signifie qu'en fait, les fermetures d'unités répondent non pas à une logique ou des nécessités de politique scientifique (comme c'est annoncé à chaque fois), mais sont une réponse à des groupes de pression (les "partenaires" qui "donnent" quelques sous à condition que...) c'est-à-dire à des conjonctures totalement a-scientifiques. Et que la Direction de l'Institut n'a plus qu'à entériner ces décisions conjoncturelles au détriment, s'il le faut, des personnels concernés et, bien sûr, de la continuité du travail scientifique.

Motion intersyndicale : « *Le CTP demande un moratoire sur les fermetures en cours en l'attente de la présentation à un prochain CTP d'un dossier complet sur les restructurations* »

Résultat du vote : pour, les 10 représentants des syndicats / contre, les 10 de l'administration.

La DG a proposé une motion alternative centrée sur la nécessité d'évaluations, d'adaptations, de reconfigurations proposant une présentation à un prochain CTP des dossiers concernant ce sujet. Cette motion étant implicitement proposée pour ne pas mettre un point d'arrêt aux restructurations en cours et refuser la discussion sur les fermetures d'unités ou les transferts en cours (GEVES, Fréjus...), les 3 syndicats ont choisi de ne pas prendre part au vote de cette motion qui a donc été adoptée car votée par la seule administration !

Recrutements 2006

La présentation du budget par la Direction Générale a entraîné une discussion serrée et contradictoire entre les 3 organisations syndicales et Mme Guillou qui entend réserver pour des recrutements

« différés » (2007 ? 2008 ?) un total de 48 postes (6 DR2, 2 CR1, 18 CR2, 10 IR + 12 IE) pour des programmes scientifiques à définir.

Les postes ainsi différés étant utilisés à d'autres fins (recrutements de CDD ?), les postes n'étant pas « perdus » selon Mme Guillou mais mis en réserve au cas où le budget 2007 ne permettrait pas les orientations nouvelles à l'étude.

La CGT a posé la question de savoir si ces postes ne seraient pas, par hasard, réservés à des PRES ou des pôles de compétitivité : il ne semble pas que cela soit le cas mais nous avons trouvé trop grand le risque à courir que ces postes soient un jour supprimés... aussi nous sommes nous associés avec les 2 autres syndicats pour exiger que tous les postes soient ouverts aux concours cette année, ce qui a donné lieu au vote de la motion suivante.

Motion intersyndicale : « *Nous dénonçons le choix de différer des recrutements en 2006. Alors que l'affectation scientifique ne peut être précisée sur ces choix gouvernementaux, on affiche que l'on y met des postes que l'on est amené à bloquer sur plusieurs années. Nous demandons le recrutement de personnels titulaires sur des priorités dès 2006. Les recrutements affichés sur des priorités qui restent à discuter scientifiquement, pourront être réalisés sur les postes ouverts au recrutement en 2007 et 2008.* »

Résultat du vote : pour, les 10 représentants des syndicats / contre, les 10 de l'administration.

Journée de solidarité à l'INRA

Motion CGT : « *Considérant que la journée de solidarité due globalement par les agents de l'INRA revient à un montant global d'heures inférieur à la totalité des heures supplémentaires non récupérées (écrêtage au-delà des douze heures supplémentaires mensuelles), le CTP réuni le 12 janvier 2006 estime que cette journée non payée est effectuée chaque année, et propose en conséquence de maintenir à 30 jours, plus les deux jours pour fractionnement, le nombre de jours de congés annuels* »

Résultat du vote : pour, les 4 représentants de la CGT / contre, les 10 de l'administration / se sont abstenus, les 6 autres représentants des syndicats (CFDT et CFTEC)

La note de service correspondante est votée par les représentants de l'administration, les représentants des syndicats votent contre. Cette note avait pour but de rallonger de 7h la durée annuelle du travail à l'inra (transformation du « lundi de pentecôte » en journée de 7 heures pour un autre jour et donc suppression d'une journée de congé).

CIPP (Concours Internes de Promotion sur Place)

La position de la CGT-INRA a été de faire prendre en compte par le CTP les revendications pour une refonte complète de la procédure, revendications diffusées sur intranet à tous les agents le 28 septembre 2005. Cf. notre tract : <http://www.inra.fr/intranet-cgt/actualites/tracts/cipp-plateforme-cgtinra.pdf>

Cela concernait principalement le refus d'inclure l'appréciation du DU dans les dossiers des candidats et des divergences sur les modalités des CIPP et notamment ce qui concerne l'épreuve d'admission dont nous contestons le poids et la légitimité.

Tant la DG que la CFDT étaient pour le maintien et de l'appréciation du DU et du concours en deux parties avec le poids exorbitant de l'épreuve d'admissibilité empêchant certains candidats de défendre leurs chances jusqu'au bout. Par ailleurs, l'appréciation du DU crée à nos yeux des distorsions entre les candidats soutenus par leur DU et les autres : par équité chaque candidat déclaré doit pouvoir courir sa chance sans handicap hiérarchique. Les appréciations de DU doivent être réservées aux campagnes d'avancement hors concours, un simple visa suffisant pour le dossier CIPP !

Nous avons donc soumis au CTP la motion suivante (qui, selon nous, intégrait les obligations réglementaires...) :

Motion CGT : « *Le CTP de l'INRA réuni le 12 janvier 2006, concernant les concours internes de promotion sur place, propose que l'article 237 du décret 1260 de 1983, s'applique de la manière suivante à l'INRA :*

Les deux épreuves seront constituées :

- d'un dossier établi par le candidat, visé par son directeur d'unité et examiné par le jury
- d'une audition devant ce même jury »

Résultat du vote :

Pour : les 4 représentants de la CGT et les 2 CFTC / contre : les 10 de l'administration / les 4 représentants de la CFDT se sont abstenus.

Projet de note de service sur la campagne d'avancements 2006

La NS sur les advancements 2006 : réductions d'ancienneté pour les échelons, changements de grade, sélection professionnelle pour IRHC (2004, 2005 & 2006), changements de corps au choix (au titre et de 2005 et de 2006, nouveauté !) a été discutée assez en détail. Peu de changements par rapport à la campagne 2005 ; cette année encore les EPST « échappant » à la mise en place des ratios promus/promouvables prévus pour le reste de la fonction publique...

Contrats d'avenir (CA) et contrats d'accompagnements dans l'emploi (CAE)

La CGT-INRA s'est opposée à la mise en place de ces contrats qui n'ont d'autre visée que de dégonfler les chiffres du chômage et n'ont d'avenir et d'emplois que leurs noms ! La CGT-INRA refuse que les ex-commissions locales « Contrat Emploi Solidarité » soient « réactivées » pour se transformer en commissions d'embauche de ces nouvelles catégories de hors statuts, « esclaves » sous payés et n'ayant ni congés maternité ni longue maladie et devant se former en dehors du temps de travail !

Licenciements

La CGT-INRA est intervenue à nouveau, sans aucun soutien de la part des 2 autres syndicats, sur le cas de licenciement "sec" de notre collègue AI, la prolongation de stage n'ayant même pas été envisagée. La Direction espère se débarrasser de la question en n'y répondant pas ("maintenant, ce sont les tribunaux qui tranchent"), et se garde bien de vérifier d'où proviennent les dysfonctionnements quand cela risque de mettre en cause les hiérarchies intermédiaires.

La CGT-INRA, seule, a redit à quel point le licenciement de notre collègue AI était inacceptable, inacceptable le traitement sur un mode différent de celui du CR1 : on ne donne pas une seconde chance à l'AI, la DG refusant même pour ce licenciement de recevoir les délégués du personnel malgré un renouvellement insistant de cette demande.

La CGT-INRA réinterviendra dans toutes les instances où elle siège pour interpellier la DG à ce sujet.

La CGT-INRA considère que la DG a tout fait pour rompre l'unité syndicale qu'elle a finalement réussi à briser. Nous déplorons que nos partenaires n'aient pas été aussi loin que possible sur ce dossier. Les aspects « donneur de leçon » de la DG avec la mise au pilori sur la place publique des deux cas étaient suffisamment graves (à nos yeux) pour maintenir une convergence syndicale...

- D'ores et déjà, avec l'ensemble de la Fonction Publique, à l'appel des syndicats CGT CFDT FSU UNSA & FO, **la CGT-INRA appelle à faire grève le jeudi 2 février pour que le gouvernement augmente nos salaires et cesse de rogner dans les services publics !**
- **La CGT-INRA appelle à participer** avec les autres syndicats des EPST et des universités et SLR **aux manifestations de fin février pour le RETRAIT DU PACTE POUR LA RECHERCHE** à Paris et en Province (informations à suivre...)